

Bientôt la sphère d'action des expositions internationales a été étendue aux matières pédagogiques, au rapprochement, à la comparaison des méthodes d'enseignement et d'éducation appliquées chez les divers peuples pour élever le niveau moral et intellectuel de leurs jeunes générations.

La construction du palais du Trocadéro nous a offert les moyens de convier un ordre nouveau de concurrents et de donner place, dans notre programme, aux manifestations de cet art puissant et charmant tout à la fois, qui captive le sens de l'ouïe, produit sur l'âme des impressions si vives et si profondes et entre pour une très-large part dans les plaisirs et les délassements des sociétés : la musique.

Nous essayons aujourd'hui de faire un pas de plus et de provoquer dans l'ordre de l'intelligence et de la science les constatations, les comparaisons, les lumineuses controverses, les jugements autorisés que le rapprochement méthodique des merveilles de l'industrie permet d'obtenir dans le domaine du travail manuel et mécanique. L'expérience nous a appris qu'à chaque Exposition on voit affluer de tous les points du monde les personnalités les plus éminentes des divers pays, les pionniers les plus illustres de la science, de l'art et du travail. Nous venons faire appel à cette glorieuse phalange, nous sollicitons son concours pour organiser pendant la durée de l'Exposition une série de congrès et de conférences fonctionnant parallèlement avec l'exposition matérielle des produits et destinée à donner à la pensée créatrice, qui transforme la matière et l'approprie aux besoins de l'homme, un vaste champ de manifestation.

Dans les conférences seront exposés les enseignements offerts par l'étude des produits rennis dans les diverses classes, l'histoire de leurs progrès et des sciences qu'ils mettent à profit, la nature et l'étendue des besoins auxquels ils donnent satisfaction, l'état des mœurs et le degré de civilisation auxquels ils correspondent, la pensée de laquelle ils procèdent, le développement et l'impulsion nouvelle que cette pensée peut recevoir.

Dans les congrès seront contradictoirement débattues toutes les questions de législation et de doctrine qui touchent à l'industrie, aux sciences, aux arts, soit en les envisageant dans leur essence propre, soit en les considérant sous l'aspect des rapports internationaux dont elles sont la cause, et de ces discussions ressortiront la mise en lumière de points restés obscurs, la solution de questions encore incertaines, l'affirmation de règles et de principes féconds, l'unification d'efforts que leur isolement rendait infructueux.

La facilité, la rapidité des communications, le développement des rapports commerciaux ont créé entre les divers peuples une foule d'intérêts communs dans lesquels la divergence des législations jette le plus grand trouble. Des réunions dans lesquelles seraient discutées les bases d'une entente avantageuse pour tous hâteraient certainement beaucoup l'adoption de règles internationales uniformes.

Déjà l'initiative privée a organisé un certain nombre d'associations pour élucider des questions spéciales : l'hygiène, le sauvetage, la géographie, la météorologie, l'agriculture, la statistique, la propriété industrielle, les marques des fabriques, l'avancement des sciences et plusieurs autres que nous pourrions ajouter à cette liste, ont déjà leurs congrès organisés ou en voie de formation ; mais ces divers groupes, ne remplissant qu'une petite partie du cadre formé par l'Exposition, elles n'embrassent pas à beaucoup près l'horizon industriel, artistique, scientifique sur lequel nous voulons projeter la lumière.

L'arrêté du Ministre de l'Agriculture et du Commerce

inséré ci-dessous a pour but de combler ces lacunes. Il charge un comité, émanation de huit commissions spéciales, de tracer un programme des sujets sur lesquels des conférences et des congrès peuvent être utilement institués, d'établir entre les conférences un ordre méthodique et logique destiné à les rendre plus claires, plus compréhensibles pour le public, de provoquer l'organisation des congrès qui n'auraient pas trouvé de promoteurs, de faciliter la tenue des unes et des autres en mettant à leur disposition dans le palais du Trocadéro des locaux appropriés à leurs réunions et un personnel de sténographes, d'imprimer à l'ensemble de l'œuvre l'unité de direction qui peut seule assurer sa réussite ; de présider enfin à la publication d'un ouvrage, véritable livre d'or de l'Exposition, dans lequel seront recueillis les travaux, les délibérations, les avis que la commission aura jugés dignes d'être conservés dans ses annales, et qui, survivant à l'œuvre, conservera d'une manière durable les enseignements qu'elle aura produits.

En offrant son patronage, l'Administration n'entend d'ailleurs en aucune façon se substituer à l'initiative privée dans l'organisation intérieure des congrès, la composition de leurs ordres du jour, la direction de leurs séances. Le congrès une fois admis par la commission compétente, celle-ci n'aura à demander que la communication des programmes, dans le seul but d'écarter de la discussion les questions qui ne rentrent pas dans le cadre général que l'Exposition peut comporter.

L'ensemble de l'œuvre des conférences et des congrès internationaux devant fonctionner parallèlement à l'exposition des produits dont elle est le reflet, il a paru utile de former sept commissions spéciales correspondant aux divers groupes entre lesquels ces produits sont distribués. Les six premières se rapportent respectivement aux six premiers groupes ; la septième aux groupes 7, 8 et 9, que leur analogie ne permettait pas de séparer. Nous avons ajouté à cet ensemble une commission qui embrassera dans sa sphère les questions qui touchent aux sciences économiques, à la législation, à la statistique. On s'est, d'ailleurs, attaché, dans le choix des personnes, à donner autant que possible, à chaque classe importante, un représentant spécial et autorisé.

Cette organisation est complétée par la constitution d'un secrétariat chargé de pourvoir, sous l'autorité et le contrôle du commissariat général, à l'exécution des décisions prises par le comité central.

Tel est en résumé le but de l'œuvre des conférences et des congrès internationaux et le rôle de la commission chargée de présider à leur organisation. Il est permis d'espérer qu'une telle œuvre, constituant en quelque sorte la partie esthétique de l'Exposition de 1878, concourra puissamment aux résultats heureux qu'on peut attendre de cette grande solennité et qu'elle en augmentera l'éclat en même temps qu'elle en étendra la sphère d'activité et l'influence civilisatrice.

Le ministre de l'Agriculture et du Commerce,

Arrête :

Art. 1er. — Il est institué, pendant la durée de l'Exposition universelle de 1878, huit groupes de conférences et de congrès dans lesquels seront traitées les questions qui se rattachent à l'origine, à la production, à l'exécution, aux progrès, aux débouchés, à la législation, à la protection légale des œuvres et des produits de toute nature réunis dans l'enceinte de l'Exposition.

Art. 2. — Ces conférences et ces congrès seront tenus dans les salles du palais du Trocadéro, sous la haute direction et le contrôle d'un comité spécial.

Art. 3. — Pour la préparation et l'organisation géné-